

LE PROBLÈME SOCIAL...

Nous avons dit que le problème qui s'imposait par-dessus tout aux méditations de la démocratie, et qui importait vraiment à l'accomplissement de ses destinées, était plutôt social que politique.

Pour justifier cette assertion, il suffit d'établir, d'une part, l'identité réelle qui existe entre les termes dans lesquels sont posés ces deux problèmes, social et politique; et d'autre part, que la solution de l'un doit entraîner nécessairement la solution de l'autre.

Si, en effet, pour les politiques, la liberté est le but à atteindre, personne ne niera que cette liberté n'est pas tant garantie encore par les lois que par les mœurs, et qu'elle ne saurait exister sans des conditions essentielles, - l'abolition, par exemple, de l'ignorance et de la misère, - lesquelles, à leur tour, ne sauraient être obtenues sans la solution préalable du problème social.

S'il est vrai, d'autre part, que l'on ne pourra avoir définitivement raison de l'ignorance et de la misère que par la liberté, il faut cependant sortir de ce cercle vicieux, - et on n'y arrivera qu'à la condition de se bien rendre compte que l'obstacle à la liberté n'est pas tant un obstacle politique qu'un obstacle moral, si l'on ne veut dire social.

Il est sur ce point, dans notre littérature, un admirable petit livre, - qui ne date pas d'hier, et que l'on ne saurait cependant trop méditer et relire pour se garder de la confusion que le parlementarisme moderne a introduite dans les choses les plus simples: - c'est le *Discours de la servitude volontaire*, par Étienne de La Boétie, le contemporain et l'ami de Montaigne.

La conclusion, c'est que pour préparer l'avènement durable de la liberté, le mode d'action le plus rationnel et le plus sûr est d'employer tous nos efforts à transformer le milieu social dans lequel nous vivons.

La liberté n'entraîne pas seulement après elle la notion de droits, mais aussi celle de devoirs; et pour mériter de posséder les uns, il faut d'abord nous bien pénétrer des autres.

Il est un premier devoir social dont la notion n'a échappé à aucun des politiques les plus éloignés de nous, mais dont l'application subit des modifications nécessaires, suivant les progrès de la civilisation et de la raison humaine.

C'est ce devoir qu'affirmait Bossuet quand il posait cet axiome: «*La société est tenue de rendre la vie commode à tous*».

Tant que la société s'est renfermée dans la formule théocratique, ce soin a été attribué exclusivement aux représentants du droit divin, aux rois et aux pontifes, auxquels était dévolu, en même temps que l'autorité et la puissance, le devoir d'assurer le bonheur des hommes sur la Terre.

De théocratique et d'autocratique, la société est devenue aristocratique; l'influence et l'autorité morale ont passé entre les mains de l'élite des gens éclairés et riches: c'est alors qu'à l'antique servage et à l'humiliation de l'aumône a été substituée la doctrine de l'assistance, qui tient déjà un compte plus large de l'égalité et de la dignité humaines, mais qui se résout au fond à retenir dans une même infériorité sociale ceux que l'économie malthusienne considère comme nécessairement dévoués à l'ignorance et à la misère.

Cette doctrine économique est incompatible avec la notion démocratique de la société qui a pour formule politique le suffrage universel, et appelle tous les citoyens à exercer une action directe sur le gouvernement.

Il s'agit donc tout d'abord de mettre en rapport l'économie sociale avec l'économie politique, - si l'on ne veut s'exposer à une succession fatale et funeste de révolutions et de réactions, dans laquelle l'ordre ne serait pas moins compromis que la liberté. - L'histoire contemporaine est là avec ses enseignements éloquents!

Dans la notion de la mutualité, qui est la formule de la doctrine économique de la démocratie, le devoir d'assistance, devenant réciproque pour tous et se transformant en solidarité, perd son caractère de protection et d'autorité: ainsi finit la tutelle des peuples. Le gouvernement, déchargé d'une de ses fonctions les plus graves, en même temps que de sa responsabilité, restitue à l'initiative collective ses attributions les plus redoutables, et voit, par ce simple fait, son caractère transformé: sur les bases de légalité universelle se trouvent ainsi assises, d'une façon définitive et stable, la liberté et la fraternité universelles.

Voilà donc la véritable solution du problème politique aussi bien que du problème social, soulevé par la Révolution, et qui s'est traduit, dès le premier jour, par cette formule magnifique, inscrite depuis 1789 en tête de toutes nos Constitutions et de tous nos Codes: *Liberté, Égalité, Fraternité!*

Nous aurons à dégager, dans des articles postérieurs, le caractère véritable de la mutualité, la transformation quelle est appelée à exercer dans la société, et surtout les moyens d'action qui peuvent contribuer le plus sûrement à préparer son triomphe.

Ces études positives auront l'avantage de nous ramener au sentiment véritable des intérêts démocratiques, et de nous arracher à la confusion qui obscurcit actuellement les idées, et qui se traduit d'une façon si frappante dans les faits auxquels le continent européen sert actuellement de théâtre.

Nous espérons que nos lecteurs nous suivront, sans trop de répugnance, sur ce terrain, et qu'ils penseront, avec nous, que ce retour aux principes n'a pas une actualité moins palpitante et n'offre pas un intérêt moins direct que les tartines que nous pourrions faire, à la suite de tous les autres journaux, sur les affaires d'Allemagne et d'Italie, pour ou contre le libéralisme de M. de Bismark, et sur les avantages ou les inconvénients de l'unité allemande sous le sceptre d'un despote prussien.

Auguste VERMOREL.
